

## États Généraux du second degré : Académie de Montpellier

### Synthèse des débats de l'atelier 1 : « Collège et Démocratisation »

#### Contexte :

Nos débats ont été - volontairement - menés dans l'idée : « et si maintenant tout pouvait devenir possible », quelles seraient nos ambitions pour le système éducatif ? Quelles en seraient les priorités ?... Et, à partir de constats et de réflexions majoritairement partagés, et donc laissés « un peu de côté », comment être une force de propositions pour contribuer positivement à la construction du collège de demain... Sans tabous.

Voici donc, dans cet esprit, une synthèse des constats et des propositions qui sont ressortis de nos échanges, riches sur le fond et parfois très pragmatiques.

#### Synthèse des débats :

A leur arrivée au collège, un nombre important d'élèves (environ 30%) sont déjà en plus ou moins grande difficulté scolaire. Dès lors, afin de définir comment les aider, mais aussi comment aider l'ensemble des élèves, il convient d'identifier les missions du collège. Dans notre atelier, le concept fondamental du « tout élève est éduicable » est réaffirmé unanimement. De fait, « comment aider l'élève en difficulté » est devenu la priorité de cet atelier, avec la réaffirmation du rôle d'ascenseur social que le collège doit jouer. Il doit être un lieu de formation du futur citoyen, de diversification, pour ensuite inscrire l'élève dans une orientation à partir de 16 ans, avec l'objectif de poursuite d'étude pour tous, en étendant la scolarité obligatoire à 18 ans.

Bien des analyses ont été échangées sur les causes de l'échec, de « l'ennui de l'élève en classe » et de la « prédominance de la notion travail », ainsi que sur l'absence de bilan des réformes passées qui ont pourtant toutes affichées pour objectif la lutte contre l'échec scolaire... Nous pensons que des pistes passées auraient dû être approfondies et des bilans sérieusement analysés.

Afin de faire réussir tous les élèves, l'idée que tous les élèves fassent leur travail scolaire dans l'établissement est ressortie majoritairement, au moins jusqu'à la classe de 5<sup>ème</sup>, soit dans le cadre de la classe avec des séances de 1h30 incluant un temps de devoirs, soit par une aide aux devoirs qui pourrait être effectuée par des AED, soit par du soutien, effectué par les enseignants dans le cadre de leur service non augmenté et où la concertation (dans la volonté d'un travail transdisciplinaire indispensable) devra impérativement être une priorité dans la constitution des services. Par exemple, un temps de concertation (15+3) doit être inclus dans les emplois du temps, afin de partager des projets, d'échanger sur les pratiques, les progressions ; il semble également nécessaire de revoir les programmes (et leurs finalités, « comment agir » sur la société de demain), afin de construire des progressions communes, respectant la spécificité disciplinaire tout en favorisant le transversal.

Si les devoirs étaient effectués au collège, il faudrait aussi s'organiser avec les collectivités territoriales pour les transports, notamment dans les collèges ruraux et péri-urbains...

Le refus de la primarisation du collège est un point important : s'il est indispensable d'améliorer la liaison CM2-6<sup>ème</sup>, passant par des concertations entre PE et certifiés-agrégés, l'échange de service et la bivalence sont perçus comme de très mauvaises idées. Cette façon manichéenne de vouloir régler la transition collège-lycée est bien plus un contre-feu qu'une véritable volonté de se confronter aux vraies problématiques de manque de temps programmés, qui permettraient, avec des temps de concertation (aujourd'hui inexistant), de donner tout son sens à une véritable transdisciplinarité qui fait tant défaut aux équipes professionnelles disciplinaires qui partagent quotidiennement la (les) même(s) classe(s), comme aux élèves. Cette partie du débat, où

nous avons fait état de l'absence totale de moment prévu pour échanger en dehors des couloirs et des récréations sur la situation scolaire de tel ou tel élève a particulièrement marqué les représentants des parents d'élèves, surpris de cet état de fait... pourtant si réel !

Afin de briser la ghettoïsation de certains établissements et de rétablir le maximum de mixité sociale, les participants réaffirment la nécessité de supprimer le dispositif Eclair, véritable outil de déréglementation du collège pour tous... Au delà, il faut revoir la carte scolaire dans son ensemble (assouplissement, définition des secteurs)... Une idée forte a émergé : confier cette mission à des instances non élues, afin d'éviter les pressions électoralistes ; nous rencontrons en effet dans notre académie (où existaient dans le passé des Groupes de Travail associant personnels et parents) des situations de refonte de cartes scolaires totalement opaques, où les intérêts politiques locaux l'emportent sur les valeurs que nous portons : proximité, offre de formation pleine et commune...et mixité sociale.

L'ensemble des participants ont mis en avant la question essentielle des effectifs, conséquence directe de ce qui vient d'être proposé : le nombre d'élève par classe doit être significativement réduit. Quelles que soient les « bonnes » idées, il sera impossible de faire progresser nos élèves, dont certains sont parfois en situation de handicap, avec des effectifs de 30 (voire plus) par division. Un maximum de 24 par classe recueille l'accord de tous, 20 dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire (éducation prioritaire qui doit être « remise à plat » dans ses formes comme dans ses finalités).

Plusieurs interventions ont enfon porté sur la nécessaire revalorisation de notre métier, qui doit être respecté et reconnu. Le nombre d'adultes dans les établissements doit être augmenté avec un nombre suffisant d'infirmières, de médecins scolaire, d'assistantes sociales, de COPsy... membres à part entière de la communauté éducative, agents de l'État à vocation éducative... Et donc fonctionnaires... d'État !